

Petits rappels concernant le règlement intérieur de la structure d'accueil de loisirs.

Une fiche de renseignements et fiche sanitaire sont à remplir lors de la première inscription, obligatoirement, c'est à vous de nous prévenir de changements éventuels. En cas d'allergies quelles qu'elles soient vous devez fournir un certificat médical de l'allergologue.

Encadrement : A compter du mois de **Septembre 2015** l'accueil de Loisirs, agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, passe d'un accueil extrascolaire à un accueil périscolaire, les normes d'encadrements changent et sont de 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de 6 ans et plus.

Capacité d'accueil : de 40 à 80 selon les déclarations et le nombre d'encadrants.

Fonctionnement : Les mercredis, les enfants sont accueillis à partir de 12h15 pour l'école Sainte Thérèse et 12h30 pour l'école Jules Verne au restaurant municipal. Ils sont encadrés par les animateurs de l'accueil de loisirs. Les enfants des communes extérieures ont la possibilité de déjeuner au restaurant municipal. Les enfants de Mouazé arrive à partir de 13h30 en car ainsi que les enfants de Saint germain sur Ille. De 14h00 à 16h00, sieste pour les plus jeunes (sauf dans le cadre d'une sortie spécifique) et activités pour les autres. Goûter de 17h00 à 17h30 préparé par le restaurant municipal. Fermeture de l'accueil de loisirs à 18h45. Une pénalité financière sera appliquée en cas de retard non prévenu.

Pour garantir l'inscription de votre enfants à l'ALSH les mercredis, merci de renseigner le verso de cette fiche ci-jointe au plus tard pour le 18 Décembre 2015 si inscriptions tardives, elles seront acceptées en fonction des places restantes.

Ce document est à remettre à la Maison de L'enfance ou à la Mairie ou à envoyer par mail à clsh.garderies@chevaigne.fr Si un enfant inscrit ne vient pas, la journée sera facturée sauf sur production d'un certificat médical. Vous pouvez désinscrire votre enfant une semaine avant sa venue. Les inscriptions se font au plus tard le Vendredi pour le Mercredi suivant. Pour tous renseignements : clsh.garderies@chevaigne.fr

Maison de l'enfance

Place de L'église

35250 Chevaigné

06.30.50.41.93

02.99.55.03.95

clsh.garderies@chevaigne.fr

INSCRIPTIONS

de l'Accueil de loisirs

de CHEVAIGNE

Mercredis

DE JANVIER ET FEVRIER 2016

COMMUNE DE RESIDENCE :

.....

PLANNING D'INSCRIPTIONS (Accueil de loisirs Chevaigné)

Cochez les services dont vous avez besoin.

Merci de le retourner avant le 18 Décembre 2015 à l'attention de Sonia LEMOINE. (via la boîte aux lettres « mairie » située dans le hall de l'école).

NOM :

PRENOM :

AGE :

ADRESSE MAIL :

Les mercredis de la troisième période scolaire

Mercredi	Matin	Repas	Après-midi	Jour	Matin	Repas	Après-midi
6/01/2016				27/01/2016			
13/01/2016				3/02/2016			
20/01/2016							